



DOSSIER N°43
FÉVRIER 2010

L'ECLAIRAGE EMPLOI FORMATION DU SECTEUR ET DES METIERS DU COMMERCE EN CORSE

16% de la population ayant un emploi en Corse (110 000 actifs en 2006) relève du secteur du commerce lors du dernier recensement. Le commerce occupe une place majeure dans l'emploi insulaire hors fonction publique. Sa part relative a crû dans la période intercensitaire.

Le commerce se caractérise par des activités puis des métiers ce qui nécessite une analyse incluant plusieurs entrées.

Dans un premier temps, l'étude porte sur l'ensemble du secteur. Il s'agit plus particulièrement de pointer les évolutions structurelles de l'emploi constatées depuis 1999 et de situer la ressource humaine du commerce par rapport au reste de l'économie.

Dans un deuxième temps, l'observation s'intéresse à chaque grande composante du secteur appelée «format» et aux métiers qui la compose selon les critères déclinés dans la partie précédente, à savoir le nombre de personnes en emploi, le sexe, l'âge, les conditions d'emploi et le niveau de diplôme.

Le secteur est subdivisé en quatre formats :

- Le commerce de détail (47% des personnes en emploi) qui comprend l'alimentation artisanale, autre alimentation, non alimentaire-services à la personne, non alimentaire – bricolage, équipement du foyer, autre non alimentaire
- La grande distribution (18% des personnes en emploi) qui comprend les hypermarchés et les supermarchés.
- Le commerce de gros (20% des personnes en emploi) qui inclut le commerce de gros alimentaire ainsi que le commerce gros non alimentaire
- Le commerce auto et réparation automobile qui représente 15% des personnes en emploi dans le secteur.

Dans les régions peu affectées par les restructurations industrielles comme la Corse, les évolutions sociodémographiques revêtent une importance stratégique dans l'anticipation des mutations de l'emploi. Le thème des perspectives de retrait du marché du travail en raison de l'âge mérite d'être observé et quantifié.

C'est pourquoi, ce diagnostic sera complété par une étude portant sur les départs prévisibles de fin de carrière à l'horizon 2020 selon le métier dans les secteurs du commerce et les transports terrestres en Corse.

Pour des raisons de pertinence statistique, seuls les métiers comptant des effectifs significatifs ont été retenus, à savoir : caissiers, maîtrise des magasins, vendeurs, cadres, bouchers/boulangers/charcutiers, conducteurs, mécaniciens.

Elle sera réalisée et publiée par l'INSEE dans la collection "Quant'île".



SOMMAIRE

1 - L'emploi dans le commerce : d'une vision sectorielle à celle de métiers pages 3 à 10

1.1 La caractérisation du secteur pages 3 et 4

- La féminisation des emplois s'accroît mais une grande disparité demeure selon les activités
- La grande distribution et l'alimentation artisanale donnent une large part aux jeunes
- Les salariés du commerce possèdent des contrats plutôt stables
- Le temps partiel est plus répandu dans la grande distribution et le commerce de détail
- Le commerce est pourvoyeur d'emplois pour les diplômés et les non diplômés

1.2 Zoom sur les salaires et la saisonnalité page 5

1.3 Caractérisation des métiers selon le format pages 6 à 9

- Les métiers du commerce de détail : une palette diversifiée mobilisant tous les niveaux de qualification
- Les métiers du commerce de gros : des métiers requérant technicité et savoir-faire
- Les métiers de la grande distribution : quelques métiers ciblés et majoritairement peu qualifiés
- Les métiers du commerce et de la réparation automobile : surtout des profils ouvriers et masculins

1.4 Zoom sur les Chefs d'entreprise page 10

- L'actif du commerce peut également avoir le statut de chef d'entreprise

2 - Le fonctionnement du marché du travail pages 11 et 12

- 20% des chômeurs insulaires recherchent un emploi dans le secteur du commerce
- Les femmes sont cantonnées dans les faibles niveaux de formation
- Les inscriptions au chômage résultent principalement des fins de contrat
- Le flux de demandes enregistrées est excédentaire par rapport à l'offre souvent précaire
- Les intentions d'embauche enregistrent une chute de 38,6% entre 2008 et 2009

3 - Les formations aux métiers du commerce en Corse pages 13 à 15

3.1 Les possibilités de se préparer à ces métiers dans les établissements de formation initiale (y compris apprentissage) pages 13 et 14

3.2 La dynamique produite par la formation continue de proximité page 15



1. L'EMPLOI DANS LE COMMERCE

d'une vision sectorielle à celle de métiers

1.1 La caractérisation du secteur

La féminisation des emplois s'accroît mais une grande disparité demeure selon les activités

Graphiques N°1, 2

Sur les 19 200 personnes que compte le commerce en Corse, les femmes représentent 46% des effectifs en 2006. Entre les deux recensements les évolutions ont davantage bénéficié aux personnels féminins que masculins, le pourcentage de femmes a progressé passant de 43% à 46%. Toutes les activités, à l'exception des supermarchés ont connu une augmentation de la part des femmes même dans les domaines traditionnellement à forte majorité d'hommes comme le commerce de gros ou le commerce/réparation automobile.

Au total, le pourcentage de femmes dans le commerce est supérieur de 3 points à celui du reste de l'économie insulaire (43%). L'observation par secteur d'activité laisse apparaître des contrastes importants entre d'un côté les hypermarchés, supermarchés où la part des femmes dépasse 60% et à l'opposé l'alimentation artisanale (boucherie-boulangerie), le commerce de gros et le commerce et la réparation automobile où près de 65% des effectifs sont masculins. Malgré les évolutions constatées les écarts persistent et les décloisonnements ne sont qu'embryonnaires.

La grande distribution et l'alimentation artisanale donnent une large part aux jeunes

Graphique N°3

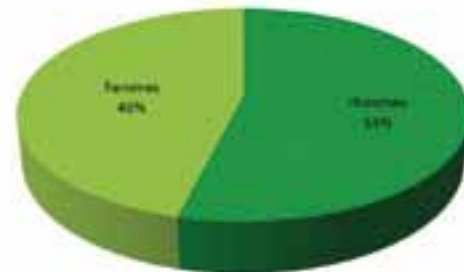
La structure par âges se caractérise par une représentation presque équilibrée des quatre grandes catégories notamment celles situées aux extrémités c'est-à-dire les moins de 30 ans et les 50 ans et plus. Depuis 1999, les effectifs ont vieilli et la pyramide des âges a été modifiée. L'importance des 40 ans et plus a crû, la part des plus de 50 ans a ainsi gagné 4 points et dans le même temps la part 39 ans et moins a diminué.

Cependant cette vision générale peut cacher des disparités interformats importantes. Ainsi, dans les hyper et supermarchés la catégorie des moins de 30 ans constitue 30% des effectifs.

Ce qui n'est pas surprenant puis que ce secteur est habituellement pourvoyeurs de "premiers emplois" comme le démontrent les études nationales portant sur le secteur. Dans l'ensemble de l'économie, moins de deux salariés sur dix sont âgés de moins de 30 ans. L'alimentation artisanale (charcuterie, boucherie, boulangerie, pâtisserie) comprend 25% de moins de 30 ans ce qui s'explique, du moins partiellement, par la comptabilisation des apprentis dans le recensement.

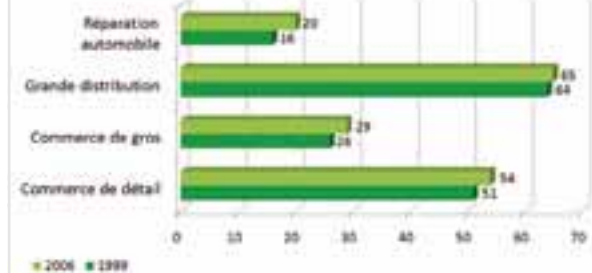
A l'opposé dans le commerce non alimentaire, le commerce de détail et la réparation automobile les 50 ans et plus représentent plus du quart des effectifs alors que cette tranche d'âge pèse 22% dans l'ensemble de l'économie. Ces domaines sont confrontés à de profondes mutations notamment au niveau technologique (informatique, électronique...) et/ou des modes de consommation (achats en ligne).

Graph N°1 - Les effectifs du commerce selon le sexe



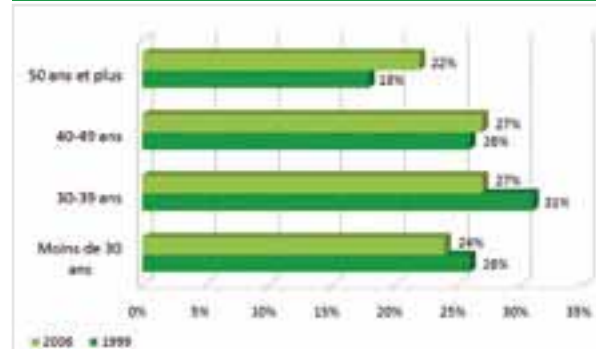
Source : Insee, Recensement 2006

Graph N°2 - % de femmes selon le format



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Graph N°3 Part des tranches d'âge en 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Les salariés du commerce possèdent des contrats plutôt stables

Graphique N°4

Le commerce comptabilise près de 19 200 individus lors du recensement. Ce chiffre ne tient donc pas compte des variations d'effectifs liées à la saison estivale. **Huit personnes sur dix exercent leur activité avec un statut de salarié et deux personnes sur dix en tant que non salarié : commerçant ou artisan.**

Près de 89% des salariés possèdent un contrat à durée indéterminée contre 87% pour l'ensemble de l'économie. **La part des CDI a connu une évolution nettement positive en passant de 83% en 1999 à 89% en 2006.**

Sur ce thème aussi, l'observation par format révèle des écarts assez sensibles. Les secteurs classiques comme le commerce de gros, la réparation automobile ainsi que le commerce détail non alimentaire offrent un peu plus de CDI que la moyenne. Parallèlement les hypermarchés et le commerce alimentaire ont légèrement plus souvent recours aux CDD et contrats particuliers.

Le temps partiel est plus répandu dans la grande distribution et le commerce de détail

Graphique N°5

14% des effectifs du commerce travaillent à temps partiel en 2006. Ce ratio est très proche de celui de l'ensemble de l'économie qui s'établit à 13%. Pour autant les écarts entre les formats sont très significatifs allant de 7% dans le commerce de gros et la réparation automobile à 23% dans la grande distribution.

La proportion de temps partiel a diminué entre 1999 et 2006 notamment là où il était plus élevé que la moyenne c'est-à-dire dans les hypermarchés (- 8 points) et supermarchés (- 10 points).

Le commerce est pourvoyeur d'emplois pour les diplômés et les non diplômés

Graphique N°6

Le commerce tous formats confondus recrute des personnes à tous les niveaux et possède **une structure des niveaux de formation initiale atypique comparée à celle de l'ensemble de l'économie.**

En 2006, **40% des salariés relèvent du niveau V contre 30%** dans les autres secteurs et surtout **la part des niveaux supérieurs au baccalauréat (16%) est inférieure de 10 points à la moyenne.** Par contre, le pourcentage de niveau baccalauréat est légèrement supérieure (+ 2 points).

Entre 1999 et 2006, on constate deux évolutions notables.

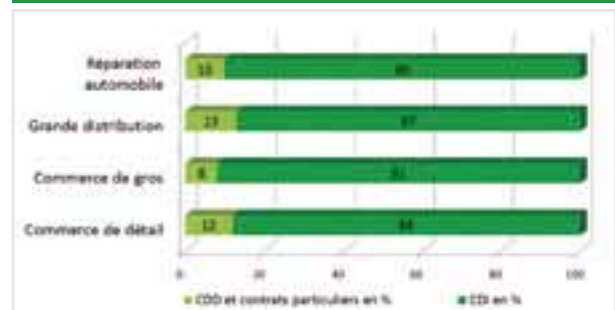
D'une part, **une nette diminution de ceux qui ne possèdent aucun diplôme (- 7 points)** ce qui ramène le commerce au même

niveau que l'ensemble de l'économie (20%) et d'autre part, **une progression du niveau baccalauréat qui passe de 18 à 24% ainsi que celui des études supérieures de 11 à 16%.**

Suivant les formats les situations sont très contrastées. La grande distribution et la réparation automobile se caractérisent par près de 70% des effectifs de niveaux inférieur ou égal au BEPC-CAP-BEP.

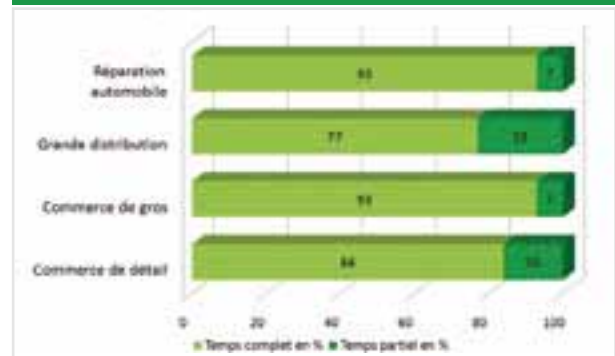
Dans ces activités, le niveau d'études ainsi que le diplôme de formation initiale ne constituent pas des critères de recrutement déterminants.

Graph N°4 Type de contrat selon le format en %, en 2006



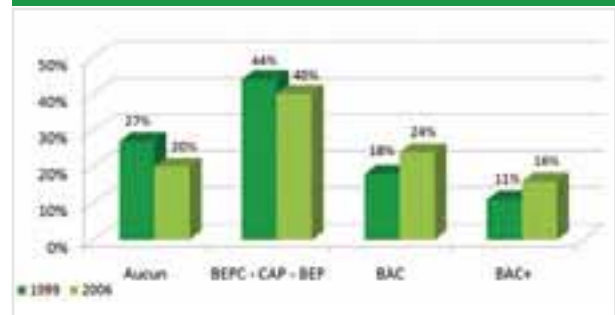
Source : Insee, Recensement 2006

Graph N°5 Temps de travail selon le format en %



Source : Insee, Recensement 2006

Graph N°6 Répartition des effectifs selon le niveau de formation



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

1.2 Zoom sur les salaires et la saisonnalité

Des salaires plutôt faibles souvent associés à la fragilité de l'emploi

Le salarié du commerce perçoit en moyenne **un salaire horaire net médian légèrement inférieur** (moins 0,3 points) **au salaire relevé pour l'ensemble des salariés du secteur privé en Corse**. Toutefois, on observe des différences notables entre catégories professionnelles. Les cadres et chefs d'entreprise sont plutôt mieux rémunérés (+ 4 points) alors que les employés de commerce sont moins rémunérés (- 0,9 point). La proportion importante d'employés dans le secteur contribue à l'affaissement du salaire médian à l'intérieur du commerce.

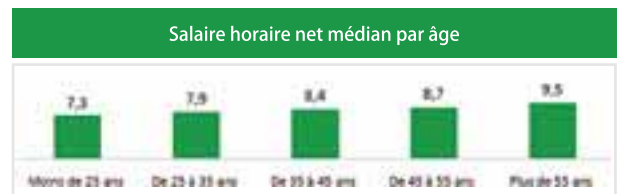
Les femmes reçoivent un salaire plus faible que leurs homologues masculins (- 0,9 point). Elles occupent plus souvent des postes d'employées.

Le salaire évolue très progressivement avec l'âge : les moins de 25 ans touchent un salaire plancher de 7,3 € alors que le salaire des **plus de 55 ans atteint 9,5 € soit 30% de plus que les plus jeunes**. Dans le commerce l'ascenseur social fonctionne du moins lorsque les salariés ne sont pas précaires. Lorsque les conditions d'emploi prennent la forme du temps partiel, d'un contrat saisonnier ou encore d'un contrat à durée déterminée ou d'une nouvelle embauche les rémunérations sont inférieures.

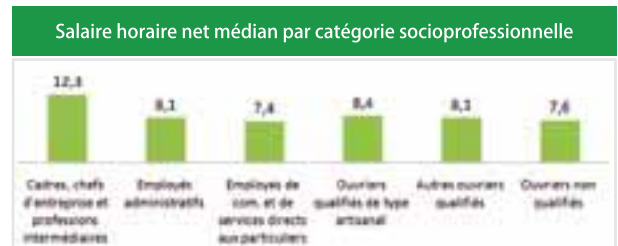
L'activité exercée par l'établissement et sa taille influent également sur le niveau de rémunération. D'une manière générale **l'alimentaire** quel que soit le mode de distribution (hypermarché, supermarché...) **est plutôt moins rémunérateur** que l'ensemble alors que **le commerce de gros, la réparation automobile sont plus lucratifs que le commerce de détail**.

Les établissements de taille moyenne **entre 10 et 49 salariés** se distinguent des petits établissements (inférieurs à 9 postes) ou des plus grands (50 et plus) par des niveaux de salaires plus avantageux. Cet élément peut être rapproché du constat établi dans le paragraphe précédent dans la mesure où les structures de plus de 50 postes appartiennent souvent à la grande distribution.

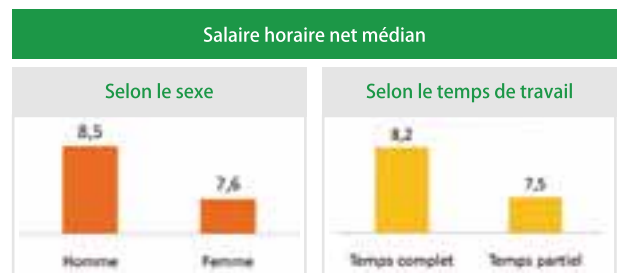
Sur les 21 000 emplois du commerce de l'année 32 % ont commencé en cours d'année. Ce taux est même supérieur à 40% dans les supermarchés, magasin populaire et dans le commerce traditionnel alimentaire et non alimentaire. Les mouvements importants d'entrée et sortie du personnel se constatent dans les activités dépendantes de la saison estivale. Le commerce de détail compte 15,5 % de contrats saisonniers.



Source : Insee, DADS 2006

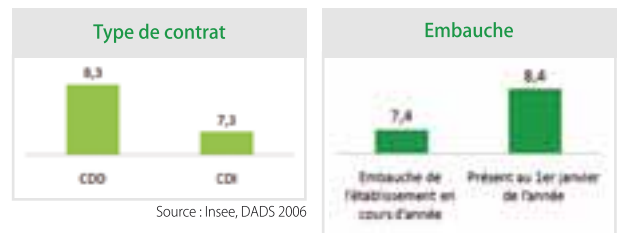


Source : Insee, DADS 2006



Source : Insee, DADS 2006

Source : Insee, DADS 2006



Source : Insee, DADS 2006

Source : Insee, DADS 2006



Source : Insee, DADS 2006

Source : Insee, DADS 2006